

Journées du patrimoine

Préfecture et sous-préfectures ouvrent leur porte



Journées du patrimoine

La 41^e édition des journées européennes du patrimoine (JEP) aura lieu les 21 et 22 septembre prochains.

Rendez-vous annuel incontournable, cet événement, organisé par le ministère de la Culture, propose aux 12 millions de visiteurs qui participent chaque année de découvrir ou redécouvrir une nouvelle facette du patrimoine français. Les thèmes retenus pour cette nouvelle édition sont « Patrimoine des itinéraires, des réseaux et des connexions » et « Patrimoine maritime ».

Dans le Gers, près de 200 lieux sont cette année ouverts au public. Pour les découvrir, consultez le programme de ces journées sur le site : <https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr/programme>

C'est désormais une tradition, à l'occasion des JEP, la préfecture et les sous-préfectures de Condom et de Mirande ouvrent exceptionnellement leurs portes le samedi 21 et le dimanche 22 septembre.

Programme et horaires de visites de la préfecture du Gers à Auch

Dimanche 22 septembre

– Exposition historique pour les 160 ans de la Croix-Rouge, ouverte au public de 14h00 à 17h30.

– Visite guidée et commentée de l'hôtel préfectoral et du jardin à la française.

- Départ des visites (durée 1h/1h30) : 14h00 et 15h45.
- Réservation obligatoire au 05 62 61 43 66 ou par mail pref-scire@gers.gouv.fr avant le mardi 17 septembre.

Programme et horaires de visites de la sous-préfecture de Condom

Samedi 21 septembre

– Exposition de l'uniforme de la sous-préfète.

– Présentation des bâtiments de l'ancien palais épiscopal, visite guidée des salons, d'une chambre, du bureau de la sous-préfète et des jardins.

- Départ des visites (durée 45 minutes) : 9h00 et 16h00.
- Réservation obligatoire auprès de l'Office de tourisme de Condom au 05 62 28 00 80 ou par mail contact@tourisme-condom.com avant le vendredi 15 septembre à 12h00.

Programme et horaires de visites de la sous-préfecture de Mirande

Samedi 21 septembre

Découverte de la bâtisse par M. Michel THARAN, présentation du rôle de sous-préfet par M. Raphaël FARGES, sous-préfet de Mirande, intervention dans le parc de la sous-préfecture par le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE)

- Départ des visites (durée 1h/1h30) : 9h00 et 10h30
- Réservation obligatoire auprès de l'Office de Tourisme de Mirande-Astarac au 05 62 66 68 10, jusqu'au vendredi 20 septembre.

Comment participer aux visites de la préfecture et des sous-préfectures ?

Pour participer à ces visites il est recommandé de s'inscrire par téléphone avant le 17 septembre :

- 05.62.61.43.66 pour la préfecture du Gers

- 05.62.28.00.80 pour la sous-préfecture de Condom

- 05.62.66.68.10 pour la sous-préfecture de Mirande

En raison du plan vigipirate, des contrôles seront effectués à l'entrée de la préfecture et des sous-préfectures : une pièce d'identité sera exigée à l'entrée des bâtiments. interdiction d'introduire des sacs volumineux, sacs à dos ou bagages